

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 2 octobre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018

2018 DAC 187 Subvention (3.500 euros) à l'association les Papillons Blancs de Paris APEI 75 dans le cadre de la Nuit Blanche (9e).

M. Christophe GIRARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des Collectivités territoriales, et notamment les articles L 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 11 septembre 2018, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association les Papillons Blancs de Paris APEI 75 dans le cadre de la Nuit Blanche (9e) ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention, d'un montant de 3.500 euros, est attribuée à l'association les Papillons Blancs de Paris APEI 75, 85 rue La fayette (9e), au titre de ses actions en faveur des personnes en situation de handicap en SIMPA/20018, 2018-08312 ;

Article 5: La dépense correspondante sera imputée à hauteur de 3.500 euros sur le budget de fonctionnement 2018 de la Ville de Paris, nature 65748, rubrique 3112.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO